



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/48/495/Add.1  
1er décembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-huitième session  
Point 91 d) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE : COOPERATION  
ECONOMIQUE ET TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la  
Communauté de développement de l'Afrique australe

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
COOPERATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LA COMMUNAUTE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE	
A. Mesures prises par les Etats Membres .....	2

A. Mesures prises par les Etats Membres

France

L'aide de la France à la Communauté de développement de l'Afrique australe se concrétise depuis plusieurs années par la mise à disposition d'experts. Cette contribution s'est élevée pour l'exercice 1993 à 1,2 million de francs. Il est prévu qu'elle soit reconduite et, en tant que de besoin, réajustée en 1994.

-----